



Union européenne

Supplément au Journal officiel de l'Union européenne

2, rue Mercier, 2985 Luxembourg, Luxembourg Fax: +352 29 29 42 670

E-mail: ojs@publications.europa.eu

Informations et formulaires en ligne: <http://simap.europa.eu>

**Avis d'informations
complémentaires, avis
d'informations sur une procédure
incomplète ou avis rectificatif**

Section I: Pouvoir adjudicateur/entité adjudicatrice

I.1) Nom, adresses et point(s) de contact:

Nom officiel: [Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer](#) Code d'identification national: *(s'il est connu)*

Adresse postale: [Hôtel de Roquelaure - 246, boulevard Saint-Germain](#)

Ville: [Paris](#)

Code postal: [75007](#)

Pays: [France \(FR\)](#)

Point(s) de contact:

Téléphone:

À l'attention de:

E-mail:

Fax:

Adresse(s) internet: *(le cas échéant)*

Adresse générale du pouvoir adjudicateur/de l'entité adjudicatrice: *(URL)* <http://www.developpement-durable.gouv.fr>

Adresse du profil d'acheteur: *(URL)*

Accès électronique à l'information: *(URL)*

Soumission des offres et des demandes de participation par voie électronique: *(URL)*

I.2) Type d'organisme acheteur:

Pouvoir adjudicateur

Entité adjudicatrice

Section II: Objet du marché

II.1.1) Intitulé attribué au marché:

Cahier des charges de l'appel d'offres portant sur la réalisation et l'exploitation d'Installations de production d'électricité à partir de l'énergie solaire « Centrales sur bâtiments, serres et hangars agricoles et ombrières de parking de puissance comprise entre 100kWc et 8 MWc ».

II.1.2) Description succincte du marché ou de l'acquisition/des acquisitions: *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

L'appel d'offres porte sur la réalisation et l'exploitation d'Installations photovoltaïques sur Bâtiments, Serres et Hangars agricoles et Ombrières de parking, situées en France métropolitaine continentale.

Les Installations sont réparties en familles ainsi définies :

Famille 1 (contrat d'achat) : Installations de puissance crête comprise entre 100 kWc exclus et 500 kWc exclus.

Famille 2 (complément de rémunération): Installations de puissance crête comprise entre 500 kWc inclus et 8 MWc inclus. Les ombrières de parking sont exclues de cette famille.

En vertu du 2° de l'article L311-12, les Candidats retenus désignés par le ministre chargé de l'énergie bénéficient :

- pour la famille 1, d'un contrat d'achat de l'électricité produite, conclu en application du 1° de l'article L.311-12 (contrat d'achat), selon les dispositions des articles L311-13 à L311-13-1 du code de l'énergie et selon les modalités précisées au 7 du cahier des charges.

- pour la famille 2, d'un contrat de complément de rémunération à l'électricité produite, conclu en application du 2° de l'article L.311-12 (complément de rémunération), selon les dispositions des articles L311-13-2 à L311-13-3 du code de l'énergie et selon les modalités précisées au 7 du cahier des charges.

II.1.3) Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)

	Descripteur principal	Descripteur supplémentaire <i>(le cas échéant)</i>
Objet principal	09300000	

Section IV: Procédure

IV.1) Type de procédure *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

- Ouverte
- Restreinte
- Restreinte accélérée
- Négociée
- Négociée accélérée
- Dialogue compétitif
- Négociée avec publication préalable d'une mise en concurrence
- Négociée sans publication préalable d'un avis de marché
- Négociée avec publication d'un avis de marché
- Négociée sans publication d'un avis de marché
- Attribution d'un marché sans publication préalable d'un avis de marché au Journal officiel de l'Union européenne

IV.2) Renseignements d'ordre administratif

IV.2.1) Numéro de référence du dossier: *(tel qu'indiqué dans l'avis original)*

IV.2.2) Référence de l'avis pour les avis envoyés électroniquement:

Avis original envoyé par

- eNotices
- TED eSender

Login: [ENOTICES_Boutot](#)

Référence de l'avis: [2016-114118](#) année et numéro de document

IV.2.3) Avis auquel se réfère la présente publication:

Numéro de l'avis au JOUE: [2016/S 174-312851](#) du: [09/09/2016](#) (jj/mm/aaaa)

IV.2.4) Date d'envoi de l'avis original:

[06/09/2016](#) (jj/mm/aaaa)

Section VI: Renseignements complémentaires

VI.1) L'avis implique:

- Procédure incomplète
- Rectification
- Informations complémentaires

VI.2) Informations sur les procédures de passation incomplètes:

- La procédure de passation a été interrompue
- La procédure de passation a été déclarée infructueuse
- Le marché n'a pas été attribué
- Le marché est susceptible de faire l'objet d'une nouvelle publication

VI.3) Informations à rectifier ou à ajouter:

VI.3.1)

- Modification des informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
- Publication sur le TED non conforme aux informations originales fournies par le pouvoir adjudicateur
- Les deux

VI.3.2)

- Dans l'avis original
- Dans le dossier d'appel d'offres correspondant
(pour de plus amples informations, veuillez vous référer au dossier d'appel d'offres correspondant)
- Dans les deux
(pour de plus amples informations, veuillez vous référer au dossier d'appel d'offres correspondant)

VI.3.3) Texte à rectifier dans l'avis original

Endroit où se trouve le texte à rectifier: Au lieu de: Lire:

VI.3.4) Dates à rectifier dans l'avis original

Endroit où se trouvent les dates à modifier: Au lieu de: Lire:

VI.3.5) Adresses et points de contact à rectifier

VI.3.6) Texte à ajouter dans l'avis original

Endroit où se trouve le texte à ajouter:

[VI.3\) Informations complémentaires](#)

Texte à ajouter:

Un cahier des charges modificatif est disponible sur le site de la CRE (<http://www.cre.fr/documents/appelsdoffres>). Les volumes cibles ont été augmentés pour la famille 1 (1.2.2). Les exigences concernant les garanties financières d'exécution et la certification ISO de l'entreprise réalisant l'installation ont été supprimées pour la famille 1. Les modalités concernant l'évaluation carbone simplifiée ont été amendées (4.3 et 6.6).

VI.4) Autres informations complémentaires:

VI.5) Date d'envoi du présent avis:

28/08/2018 (jj/mm/aaaa) - ID:2018-128836